

BRABANTICA

Recueil de travaux de généa-
logie, d'héraldique et d'histoire
familiale pour la province de
B r a b a n t

Bundel werken over familie-
geschiedenis, geslacht- en wa-
penkunde voor de provincie
B r a b a n t

IV

DEUXIEME PARTIE



genealogicum belgicum

36, Boulevard Lambermont,
BRUXELLES 3

1 9 5 9

Notes sur les Lignages de Bruxelles en 1376

par H.-C. van PARYS

(suite)

V. LE LIGNAGE SWEERTS EN 1376

Au lignage *Sweerts* s'inscrivirent en 1376 trente-huit personnes, appartenant à 27 familles différentes.

Une seule famille inscrivit quatre personnes : *van den Heetvelde*.

Une seule compta trois inscriptions : *Was*.

Six familles figurent avec deux membres :

de Weert

de Crane

van der Hert

de Porter

van Zassen

van Pede.

Dix-neuf familles sont représentées par un seul individu :

van Bersele

van Cariloe

de Pape

Moye

de Vrieze

de Geete ou *van Ghote*

van Kesterbeke

de Monct dit t'Serwyte

Buys

van Ruckelingen

Mutse

van den Ende

Nolten

van Helissem

van Ophem

Clutinc

*Andries alias van der Cappelle
de Walhain
van den Hove.*

On peut répartir ces familles de la manière suivante; certaines figurent dans deux ou plusieurs catégories :

1. *La famille-mère : de Weert.*
2. *Autres familles portant un parti-émanché de gueules et d'argent avec ou sans brisures (7 familles) :*
*Was
de Crane
van der Hert
de Porter
van Kesterbeke
Nolten
de Monct dit t'Serwyte.*
3. *Familles entrées au lignage par une alliance connue (7 familles) :*
*van Pede
van Bersele
van Cariloe
de Pape
van Ophem
Clutinc
Andries alias van der Cappelle.*
4. *Familles portant les armes d'autres lignages (1 ou 2 familles) :*
*Clutinc
van Pede ?*
5. *Familles féodales (9 familles) :*
*van den Heetvelde
van Pede
van Cariloe
van Kesterbeke
van Ruckelingen
van Helissem
van Ophem
de Walhain
van den Hove.*
6. *Familles ou personnages dont on ne sait pas grand chose (8 familles) :*
*van Zassen
Moye
de Vrieze
de Geete ou van Ghote*

de Monct dit t'Serwyte
 Buys
 Mutse
 van den Ende.

On est frappé par le nombre relativement élevé de familles féodales qui figurent au Sweerts. En général elles conservent leurs armes propres, tandis que les familles d'origine plus modeste ont tendance à prendre les armes du lignage, quitte à les particulariser par quelque brisure caractéristique.

Rappelons que, sauf indication contraire, les éléments de cette notice sont empruntés au *Liber familiarum*. Il est à prévoir que, comme pour les lignages précédemment étudiés, la vérification des généalogies au moyen des registres de *preuves* de Houwaert le trouvera en défaut sur quelques points. C'est de peu d'importance pour les présentes notices, qui visent à caractériser les familles plutôt qu'à fournir des indications généalogiques précises.

* * *

1. La Famille-mère : de WEERT ⁽¹⁾

Jan de Weert
 Willem de Weert syn broeder.

Armes : parti-émanché d'argent et de gueules.

Les membres de cette famille-mère figurent souvent sous la forme *Wert*, puis *de Weert*, dans les actes des XIII^e et XIV^e s. Il est donc vain de vouloir voir dans le nom du lignage *Sweerts* un prénom (Sweder) ou encore le mot épée (*zwaard*). *De Weert* signifie l'hôte. En latin les membres de cette famille sont appelés *Hospes*, ce qui lève toute doute quant à l'étymologie (3).

(1) *Liber Familiarum*, f° 206.

(3) Reste à savoir quel est le sens précis qu'il faut donner à ce nom de *Wert* ou *Weert*. Le Dr Jan Lindemans, que nous avons consulté, nous renvoie à VERDAM qui donne les équivalents suivants : 1. *heer des huizes* (maître de maison); 2. *echtgenoot* (époux); 3. *heer, gebieder* (seigneur, commandant); 4. *beschermer* (protecteur); 5. *gastheer* (hôte, celui qui reçoit); 6. *herbergier* (aubergiste, hôtelier). En outre le mot peut signifier le contraire de *gast*, qui se traduit aussi par *hospes*, soit : 1. *vreemdeling* (étranger); 2. *bezoeker van een herberg* (visiteur d'une auberge) etc... Mlle Mina Martens, archiviste de la ville de Bruxelles, ne pense pas qu'il faille retenir en l'espèce le sens « hôtelier », mais souligne que *hospes* est un mot bien connu des médiévistes comme signifiant : celui qui vient sur des terres, l'hôte, souvent appelé par un seigneur ou un prince pour mettre en culture des terres en friche, ou, si l'on veut, le colon, le terme technique utilisé par les historiens du Moyen-Âge étant « hôte » ou « tenant ». (Cf. L. VERRIEST, *Le régime seigneurial dans le comté de Hainaut*, p. 32-34; P. BONENFANT, *Cartulaire de l'hôpital Saint-Jean*, p. 419, glossaire.

Le premier échevin de ce nom est Henri *Hospes* ou *Wert*, en 1223 (4). On trouve ensuite *Willelmus filius Hospitis, in xenodochio Bruxellensi*.

Willem fils de l'Hôte, appartenant à la maison du duc à Bruxelles, échevin de Bruxelles en 1234, 40, 41, 42, qui scellait d'une aigle (5); Leonius *Wert*, échevin en 1238, 44, 45, 46, probablement gendre d'Amelricus *Hospes* avec lequel il est témoin d'un acte en 1232, dont le sceau portait, semble-t-il, cinq étoiles rangées en croix (6); Gérard *Wert*, échevin en 1247 (7); Godefroid *Wert*, fils de feu Amelric *Wert*, échevin en 1250, sur les fragments du sceau duquel on distingue une croix pattée (8); en 1251-52, il était échevin d'Uccle (9); Geroïus *Wert*, échevin de Bruxelles en 1251, 52, 53, 54, 55, 57, 58, 59, qui scellait de trois étoiles (ou de trois molettes d'éperon), par qui Houwaert commence la généalogie de cette famille; Henricus *Wert*, fils de feu Willelmus, échevin en 1261, 63, 64, 65, 67, 70, 72, 73, 74, 75, proviseur de l'hôpital Saint-Jean en 1272, qui scellait de l'émanché (10) qui sera dans la suite la marque de son lignage, de même d'ailleurs que Joannes *Wert*, échevin en 1266, 68, 71, 81 (11). Faut-il en conclure que l'écu à l'émanché se crée à ce moment — vers 1260 — puisqu'il est utilisé par un échevin dont le père scellait d'une aigle, et dont des collatéraux avaient scellé de 3 ou 5 étoiles? Faut-il penser que toutes les familles bruxelloises qui portent cet émanché descendent des *Sweerts* par une alliance qui n'est pas antérieure à la seconde moitié du XIII^e siècle? On est tenté de répondre par l'affirmative à ces deux questions. On ignore cependant tout des filles qu'ont pu avoir ces premiers porteurs connus du blason à l'émanché.

Relevons encore, pour ne plus revenir au XIII^e siècle, André *Wert* ou de *Lennick-St-Quentin*, fils de feu Henri *Wert*, maire de Sainte-Gertrude de Nivelles à Lennick, cité en 1297 (12).

Au XIV^e siècle nous retrouvons les *Wert* à l'échevinage, avec Joannes en 1334-35, qui brise l'émanché d'un lambel, et Willem, qui brise d'une bordure componée. Ce dernier est l'auteur des *de Weert* bruxellois des générations suivantes et notamment de Jan et Willem, les deux frères inscrits en 1376. Ni l'un ni l'autre ne sera échevin,

(4) Pour les échevins du XIII^e s. nous suivons désormais J. VANDERVELDE, *Liste des échevins de Bruxelles depuis leurs premières mentions jusqu'en 1306*. BRABANTICA III, p. 169-192.

(5) HOUWAERT. II.6541 *ad annos*.

(6) P. BONENFANT. *Cartulaire de l'hôpital St. Jean*, p. 65, 78, 80. Selon Houwaert (II.6541) il usait d'un sceau semblable à celui de Geroïus, qui suit au texte.

(7) Ne s'identifie-t-il pas à l'un des deux suivants?

(8) P. BONENFANT. *o.c.*, p. 119-120.

(9) A. WAUTERS. *Histoire des environs de Bruxelles*. III, 609.

(10) P. BONENFANT, *o.c.*, p. 194-195, 158.

(11) *Ibid.*, p. 170, 195.

(12) P. BONENFANT. *o.c.*, p. 301-302. — J. VERBESSELT. *Het domein van de abdij Nijvel in West-Brabant*, in EIGEN SCHOON EN DE BRABANDER, 1957, p. 278.

mais bien Egidius de *Weert*, fils du second, qui le fut en 1382, 87, 95, 1403 et 1415 et qui brisait d'un *croissant en chef à senestre*, tandis que son fils à lui, Egidius encore, échevin en 1425 et 31, utilisait les armes pleines. Le frère de ce dernier, Jan soene Gielis *Sweerts*, brisait en chef à senestre d'un *écusson à la fasce et au lion issant de la fasce*, emprunté aux armes de sa mère, Maria *Pipenpoy*, fille de Giselbert et petite-fille de Wouter, qui appartenait à une branche qui utilisait volontiers ces armes en écartelé ou en franc-blason caractéristique et qu'ils paraissent considérer comme particulièrement honorable.

Ce Jean était sans doute fort jeune en 1420, car il est cité le dernier dans la conjuration du 24 mai, parmi les patriciens qui prennent le parti du duc Jean IV en lutte avec ses villes et de nombreux seigneurs. En décembre, il alla avec Jan *t'Seraerts* à Bois-le-Duc assurer le souverain du dévouement des conjurés. En 1421, après la victoire du parti opposé et de Philippe de Saint-Pol, il fut condamné à l'emprisonnement à vie (13).

Ces *de Weert* paraissent s'éteindre au XV^e siècle avec Catherine *Sweerts* fille de Gillis, épouse de Jan *van Coensborch*. Des filles de cette famille *de Weert* ont épousé un *Labus*, un *Swaeff*, un *Sint-Guericx*, un *van der Tommen*, un *van der Borch*, un *de Feyter*.

Houwaert nous donne un autre crayon généalogique *de Weert* (14) qui débute avec le XV^e siècle et par Geeraerd et Gerelinus *de Weert*, enfants naturels de Jan *de Weert*. Quant à identifier ce dernier, l'auteur signale avoir rencontré :

1. J. de W. de Capella S. Ulrici, fils de feu Nicolas, cité 1370 et 1391;
2. J. de W. fils de feu Leo *de Weert* de Lenneke c. 1389;
3. J. de W. de Heembeke, fils de Daniels, c. 1389;
4. J. de W. fils de feu Egidius, de Loenbeke Beatae Mariæ, c. 1382;
5. J. de W. fils de Gerardus, demeurant près de Casterlé, qui devint bourgeois de Bruxelles;
6. J. de W. de Bogaerden dont la veuve est citée en 1395.

Tous ces *de Weert* venus de la campagne étaient-ils de la famille lignagère ? On peut assurément en douter. Lequel était le père des deux enfants naturels Geeraerd et Gerelinus ? Nous l'ignorons. Toujours est-il que Gerelinus fit souche à Bruxelles, d'abord dans les métiers, puisque son fils Jan fut conseiller issu des nations en 1448, 53, 59, 61 et 71 et receveur en 1476. Il fut aussi changeur de la ville, fonction qu'il exerçait en 1451; ses frères étaient, l'un brasseur, l'autre cordonnier. Son fils Roland fut aussi changeur et qualifié comme tel, dans un acte des échevins de Bruxelles du

(13) F. FAVRESSE. *L'avènement du régime démocratique à Bruxelles*, p. 196 et n. 1, 208 et n. 2, 281.

(14) *Liber familiarum*, f^o 374-377.

16 septembre 1489 : « thesaurarius oppidi bruxellensis » (15). Il décéda le 11 décembre 1510 et fut inhumé en l'église des Frères Mineurs, sous une pierre où ses enfants firent graver un écu *parti-émancché* du lignage *Sweerts*.

Son fils Roland fut, selon Houwaert, le premier de cette famille à être admis au lignage *Sweerts*, et ce, dit-il, *du chef de sa mère Catherine de Walsche (... sed male* — mais à tort, ajoute-t-il encore).

Il fut échevin en 1506 et scella des armes pleines de *Sweerts*. Le fils aîné de Roland, Philippe, fut camérier, conseiller et secrétaire de Georges d'Autriche, évêque de Liège, et épousa Madeleine de Rycke qui lui apporta la seigneurie de Boortmeerbeek; ses deux autres fils furent échevins de Bruxelles, brisant l'un d'un *croissant*, l'autre d'une *étoile*.

Un fils de Philippe précité, Georges, seigneur de Boortmeerbeek, fut désigné comme échevin en 1581, mais dut renoncer parce qu'il faisait déjà partie du magistrat de Malines. Sa sœur, Anna *Sweerts*, épouse de Jean *van der Borch*, seigneur de Moeseycke, fonda en 1625 des bourses d'étude pour ses parents, principalement les moins favorisés (16). Les alliances de cette famille ne sont pas particulièrement notoires. Citons cependant *van der Hert*, *van Wachelgem*, *de Leeuw*, familles lignagères, et *de Rycke*, dont venait la terre de Boortmeerbeek.

Bien que Houwaert mette en doute l'appartenance à une même famille des deux séries de *Sweerts* que nous avons indiquées ci-avant, il convient de remarquer que Roland *de Weert*, en vertu d'un jugement du conseil de Brabant du 18 juillet 1491, succéda dans un fief à Laeken, comportant le château de *Coensborch* et le moulin *Ter Cammen*, à Catherine, fille de Gilles *Sweerts* et épouse de Jean *van Coensborch*, et que ces biens, à tout le moins le moulin, venaient des *de Weert* de la première race (17). Il y a là matière à recherche.

* * *

Les *Sweerts* de la seconde race s'éteignirent en la personne de Christophorus *Sweerts*, avocat au conseil de Brabant, admis au *Sweerts* en 1626, doyen de la gilde drapière en 1632, mort célibataire en 1658 âgé de 68 ans, sous-arrière-petit-fils de Roland et de Catherine *de Walsche* précités, arrière-petit-fils de Peeter, échevin en 1317, 28 et 42, petit-fils de Roland, échevin en 1558, fils de Peeter,

(15) II.6490, f° 353, n° 4. — Le changeur de la ville percevait les revenus et paie les dépenses de la ville. Il est aux ordres des receveurs. C'est un personnage important, le banquier de la ville, peut-on dire, et qui n'est pas soumis au renouvellement annuel des receveurs. Du fait qu'un Everwin *Campsor*, *Cambitor* ou *de Wisselere* était échevin en 1255, on peut déduire que la fonction existait avant cette date. (P. GORISSEN. *Les finances de la ville de Bruxelles au XIV^e s.*, in *CAHIERS BRUXELLOIS*, I, p. 161-194). Cet emploi fut supprimé en 1503 (H. et W., II, 608).

(16) A. WAUTERS, *Env.*, II, 739-740.

(17) A. WAUTERS, *Env.*, II, 377.

commissaire aux vivres de l'armée. Par acte du notaire Reynen du 17 décembre 1657, il adopta ses cousins, Charles, Nicolas et Guillaume *van Zinnick*, les autorisant à porter son nom et ses armes et les instituant ses uniques héritiers. Cette adoption fut ratifiée par octroi *ad testandum* du 19 décembre 1657. Dans cet acte Christophorus est qualifié de « *eenighen ende lesten van de mannelijken linie van de seven patriciale geslachten onser princelycken stadt van Brussel* » et il est précisé que l'adoption est faite « *in consideratie dat die voors. syne geadopteerde sonen door feminine linie syn descenderende uyt die voors. edele familie Sweerts* ». En effet ils provenaient également de Roland et de Catherine de *Walsche* par leur mère, Constantia *Snellincx*, *ex matre Goethals* (18).

* * *

2. Familles portant un parti-émanché avec diverses brisures.

WAS (19)

Jan Was

Willem Was

Amelric Was, fratres.

Armes : parti-émanché de gueules et d'argent au chef d'azur chargé de trois maillets d'or.

Cette famille donna à Bruxelles onze échevins en sept générations successives. Les trois frères ci-dessus appartenaient à la troisième. Leur grand-père, Amelric — prénom traditionnel de cette famille — échevin en 1306, 10, 20, 21, 23, portait déjà les armes que nous indiquons. On ignore comment il entra au *Sweerts*.

Des trois frères, Amelric fut échevin en 1376 et 1392, Jan en 1377 et 1383, Willem — qui brisait en remplaçant le maillet à dextre du chef par un écusson chargé d'un lion — fut échevin en 1375, après avoir été « huit » en 1358. Seul le premier paraît avoir eu postérité masculine. Un petit-fils et un arrière-petit-fils de celui-ci, tous deux échevins et bourgmestres, furent créés chevaliers. Ainsi d'Amelric *Was*, bourgmestre en 1451, 56 et 61, créé chevalier par Louis XI le 14 septembre de cette dernière année, à Paris où, parmi un brillant cortège, il avait reconduit ce prince qui venait d'accéder au trône et qui, en mésentente avec son père, avait vécu aux Pays-Bas jusqu'à la mort de celui-ci (20). Lors de l'insurrection que permit la faiblesse du pouvoir à l'avènement de Marie de Bourgogne en 1477, Amelric *Was*, avec Pierre *Pipenpoy*, fut désigné à la vindicte publique comme coupable d'abus de justice et de

(18) Ms. VAN HALEN, B.R. 21753, f° 170, 172 et 523.

(19) *Liber Familiarum*, f° 112, col. 3.

(20) A. WAUTERS, *Hist. des env. de Br.*, II, 103.

concussion. Après avoir été interrogé et torturé en présence des délégués des Nations, il fut condamné à mort et exécuté (21). Ses deux fils luttèrent pour sa réhabilitation et furent après lui membres du magistrat. L'un d'eux, Pierre, chevalier, participa à la huitième croisade et continua, dit-on, pendant un an à faire la guerre aux Sarrasins avec ses bateaux, après la dispersion de la flotte chrétienne (22). Malgré — ou à cause — de sa brillante carrière, il dut, à la fin de sa vie, aliéner la plus grande partie de ses biens, tant à Merchtem qu'à Steenhuffel, où il possédait une seigneurie censale (23). Le dernier de cette famille admis au *Sweerts*, et peut-être le dernier de la descendance légitime, fut Pierre, JUL, qui devint conseiller au Conseil de Namur et mourut en 1575.

Au début du XIV^e siècle, les *Was* tenaient en fief, à Merchtem, de la cour de Termonde, un manoir et du duc de Brabant, 17 bonniers, une cour féodale et une cour censale. Ces biens passèrent en partie par succession féminine aux *Pipenpoy* à la fin du même siècle (24); d'autres parties furent aliénés vers la même époque (25).

En 1336, un Amelric *Was* scelle comme vassal de Guillaume de Hornes, seigneur de Gaesbeek (26). En 1357, un Amelric *Was*, écuyer, scelle comme feudataire des ducs Jeanne et Wenceslas (27). En 1428, un Amelric *Was* possède à Saint-Gilles le cense de *Bruckelins* (28).

Cette famille s'allia notamment aux *van Ophem*, *van Habbeke*, *de Crainhem*, *de Cariloe*, *Pipenpoy*, *van den Heetvelde*, *Danneels dit van Watermaele*, *Rolibuck*, *d'Ailly* et de l'*Espinoy*.

Les *Was* furent, on le voit, une brillante famille lignagère du XIV^e au XVI^e siècle.

Un arrière-petit-fils par bâtardise de l'Amelric de 1376, nommé Peeter *Was*, était en 1460 valet juré de la ville. D'autres membres de cette branche bâtarde, qui existait toujours à Bruxelles au XVII^e siècle, se retrouvent dans les métiers : merciers, chausseteurs, taverniers, hôteliers... (29).

de CRANE (30)

Jan de Crane

Leonys de Crane

Armes : parti-émanché d'hermine et de gueules, au franc-quartier de... à une grue (crane) de...

(21) H. et W., I, 279.

(22) Env..., II, 104.

(23) *Ibid.*, II, 103.

(24) *Ibid.*, II, 100.

(25) *Ibid.*, II, 104.

(26) Env..., I, 275.

(27) Env..., I, 139.

(28) Env..., III, 557.

(29) Pour la branche bâtarde : HOUWAERT, Liber Civilis, f° 328 (Ms. B.R. II.6598);

(30) *Liber Familiarum*, f° 172.

Jan *de Crane* fut échevin en 1380 après avoir été « huit » de la Gilde drapière en 1365. Leonys était apparemment son frère, mais on ne lui connaît pas de charges lignagères. Ils étaient fils de Henricus, échevin en 1337, et petit-fils de Leonius qui l'avait été en 1317 et 27.

Celui-ci portait déjà, mais sans hermine, l'émanché du *Sweerts* et le franc-quartier « parlant » rappelant son nom (31). On ignore comment le dernier nommé était en ce lignage. Selon A. Wauters, il aurait revêtu la fonction scabinale en diverses années, de 1296 à 1336, et aurait eu un prédécesseur en Guillaume *Crane*, échevin en 1276 (32).

La descendance connue de Jan *de Crane* ne va pas au delà de ses deux fils et de son petit-fils, qui eut à son tour une fille bâtarde. On n'y voit plus de charge lignagère.

Van der HERT (33)

Jan van der Hert

Alart van der Hert syn soene.

Armes : parti-émanché d'argent et de gueules, au franc-quartier d'or au lion de gueules.

Ces deux personnages de 1376 constituent un rameau non rattaché de la famille dont ils portent le nom. Au second, qui est fils du premier, on connaît à son tour un fils, Osto, qui en 1424 était chanoine d'Anderlecht. On ne leur connaît pas de charge lignagère. Un Jan *van der Hert* était en 1372 censitaire du duc.

A vrai dire, les armes indiquées ci-dessus sont celles que portaient les échevins du même nom du XV^e et XVI^e siècle, de la famille desquels nous allons parler car son évolution est curieuse.

Les générations du XIV^e siècle sont lignagères si l'on en juge par les alliances : *Coudenberg*, *Hertewyck*, *van Ophem*. Cette famille se continue au début du XV^e siècle par un enfant naturel dont le fils, Gérard, est, comme il est fréquent parmi les bâtards de lignagers, valet juré de la ville en 1435 et 1445, puis clerc des receveurs de la ville en 1458 et épousa une *Lothemans*. Son fils, Mr. Willem *van der Hert*, constitue un cas exceptionnel. Maître brasseur, après avoir été conseiller en 1486 et receveur des Nations en 1489, il fut en 1493 admis au *Steenweghe* du chef de sa mère (*sed male et falso*, dit Houwaert) et fut plusieurs fois échevin entre 1494 et 1516. Son fils Antoine fut reçu au *Sweerts* du chef de sa mère, qui était une *van*

(31) DE RAADT, *Sceaux Armariés...*, II, 277, qui confirme HOUWAERT, ms. II.6541.

(32) A. WAUTERS, *Les premiers échevins...*, J. VANDERVELDE, *Liste des échevins de Bruxelles... jusqu'en 1306*, n'en a pas trouvé la confirmation. Houwaert (II.6541) ne les mentionne pas non plus.

(33) *Liber Familiarum*, f^o 310.

Zeunen (Houwaert émet à nouveau une contestation sur la régularité de cette admission); il fut échevin diverses fois entre 1521 et 1529 (34). La génération suivante connut encore deux admissions au *Sweerts*, dont celle de Jo^r Anthonis, de nombreuses fois échevin et une fois bourgmestre entre 1548 et 1599. Cette famille paraît s'éteindre au début du XVII^e siècle, après avoir fait des alliances telles que *van der Tommen*, *Quarré*, *Kerremans*, *de Blois de Trélong*, *t'Serclaes* et avoir vu ses derniers représentants qualifiés de seigneurs de *Linderborch*.

De PORTER (35)

Jan de Porter

Henric de Porter.

Armes : parti-émanché d'argent et de gueules, avec diverses brisures.

Le premier échevin de cette famille est *Franco Urbanus* ou *Burgensis*, en 1220, 27, 32. Un autre *Franco Portre* fut échevin en 1256, 58 (36). Ensuite, entre 1259 et 1300, il y a apparemment deux échevins nommés *Henri Portre*, dont l'un porte un écu émanché, brisé à dextre sur la première demi-pièce d'une étoile, et dont l'autre, pour autant que la brisure ne soit pas effacée sur les sceaux examinés, portait un émanché sans brisures (37).

Ensuite vient un *Godefridus de Portre*, fils de *Henri*, qui est échevin en 1298, 1300, 09, 12, 14, etc. Les deux lignagers de 1376 seraient ses enfants, s'il ne faut pas intercaler une génération.

On ne connaît pas aux deux lignagers de 1376 de fonctions patriciennes. Le second paraît avoir eu un fils nommé *Henri* comme lui, puis cette famille disparaît.

Signalons qu'en 1230 il y avait un *Franco*, doyen du chapitre d'Anderlecht, qui était peut-être un *Portre* (38). *Godefroid Portre* est amman de Bruxelles en 1269 (39). *Henri Portre* est receveur du domaine ducal en 1281, *Francon Portre* en 1289 et 1290 (40).

Signalons qu'un chevalier *Macaire d'Esschene*, qui en 1259 donne à l'hôpital Saint-Jean à Bruxelles une rente sur les biens qu'il tient

(34) DE RAADT, II, 75, d'après un sceau dont la légende est effacée, lui attribue une croix accompagnée au 1^{er} canton d'un oiseau. C'est une erreur évidente : il s'agit des armes de Jacques *Taye*, échevin la même année. Houwaert (6541), qui a vu son sceau, le dessine portant un émanché chargé d'un franc-quartier au lion.

(35) *Liber Familiarum*, f^o 206.

(36) J. VANDERVELDE, o.c., pour certaines années selon A. Wauters seulement.

(37) DE RAADT, o.c., III, 151; P. BONENFANT, o.c., p. 84-85 et les renvois de la p. 346; J. VANDERVELDE, o.c.

(38) P. BONENFANT, o.c., p. 62.

(39) M. MARTENS, *L'administration du domaine ducal en Brabant au moyen-âge*, p. 41.

(40) *Ibid.*, p. 336 et 342.

à Esschene de Guillaume de Grimberghe, seigneur d'Assche, est nommé, au dos de l'original de l'acte, d'une main de XIII^e siècle, « Makarii Portere, militis » (41). La famille chevaleresque, qui porte, aux XIII^e et XIV^e siècles le nom du village d'Esschene où elle a des biens, serait-elle à identifier avec les Portere ? A. Wauters cite le chevalier Macaire *die Potter*, vassal du seigneur d'Assche, parmi les témoins, en 1310, d'un acte passé par Jean d'Esschene fils de Henri et de Sophie. La question est à éclaircir (42).

En faisant abstraction de ce point, nous pouvons conclure que les Portere sont une très ancienne famille d'échevins et de fonctionnaires ducaux qui est à son déclin en 1376 et dont nous ne connaissons pas les alliances.

Van KESTERBEKE (43)

Heer Willem van Kesterbeke.

Armes : parti-émanché d'argent et de gueules, au chef de sable chargé de trois étoiles d'argent.

Cette famille féodale tenait de la seigneurie de Clabecq, elle-même fief de Gaesbeek, un bien qui avait son centre sur le territoire de Tourneppe : « la haute cour que l'on dit de Kesterbeke, avec tour, salle, porte, maisonnage, basse-cour, etc., située près le rieu que l'on dit Kesterbeke, contenant environ trois bonniers; avec vingt-huit bonniers de terres labourables, en la culture que l'on dit *Willemscoutere*, un grand vivier de sept journaux à Wouweringen, trente ou trente-deux bonniers de bois, dits les bois de Kesterbeke..., une warande..., une seigneurie à fiefs et arrière-fiefs à Tourneppe, Eysinghen et Huysinghen...; des tenailles...; » etc. (44).

Le premier échevin de Bruxelles connu de cette famille est Guillaume, en 1286, 1302, 03, 04, qui scellait de l'émanché du lignage Sweerts, *au chef chargé de trois étoiles ou molettes* (45), soit donc d'un écu dont tous les éléments sont empruntés aux armes de la famille Sweerts; l'on se souvient que les premiers sceaux connus des échevins nommés *Wert* portaient des étoiles ou des molettes d'éperon. Il est assez singulier qu'une famille féodale entrée aux lignages ne conserve pas dans ses armes des éléments de son blason propre. Ceci nous porte à formuler, avec toutes les réserves qui s'imposent, l'hypothèse que les Kesterbeke pourraient n'être qu'une branche des *de Weert*, ayant pris le nom de son fief dès le XIII^e siècle. Cette supposition demande à être vérifiée.

(41) P. BONENFANT, *o.c.*, p. 145.

(42) A. WAUTERS, *Env.*, I, 513.

(43) *Liber Familiarum*, f° 92.

(44) A. WAUTERS, *Env.*, III, 724, selon un cartulaire de la seigneurie de Clabecq.

(45) H.6541 et DE RAADT, *o.c.*, II, 207.

Guillaume II, fils du précédent, fut échevin en 1321, 22, 24, 25. Nous le voyons écarteler : 1 et 4, une fasce au lion issant du bord inférieur de la fasce; 2 et 3 l'émanché du Sweerts (46). Une fois de plus une famille lignagère et même féodale, tient à faire état de sa provenance d'une famille portant la fasce au lion issant et à placer ces armes au 1^{er} quartier de l'écartelé. Une fois de plus nous nous demandons pourquoi ces armes paraissaient particulièrement honorables.

Ce Guillaume était allié à la famille ducale, apparemment par voie bâtarde, puisqu'en 1322 il scella, comme « oncle du duc », le traité de mariage de Jeanne de Brabant avec Guillaume de Hainaut (47).

Le heer Willem de 1376, ou Guillaume III, avait été échevin en 1369 et le sera encore en 1379, 85, 90. Il écartelait comme son père et brisait d'une étoile brochant en cœur sur le tout (48). Florent, échevin en 1384, 89, 1404, 10, était son frère.

Guillaume III eut trois fils, tous échevins; l'un d'eux Guillaume IV, échevin en 1407, 20, 26, 33 et 41, bourgmestre en 1423, 29, fut mêlé — à moins que ce ne soit son père — à la guerre privée qui opposa à Bruxelles les *van Lombeke* et les *van den Heetvelde* au début du XV^e siècle et banni, avec d'autres, pour violences, en 1400 (49). Il laissa le fief dont sa famille portait le nom à son neveu, Jean, fils de son frère Philippe, qui le vendit vers 1470.

Les fils de Guillaume III laissèrent tomber les armes de *Sweerts* et écartelèrent : 1 et 4 la fasce au lion issant; 2 et 3 les armes de leur mère qui était *van Laken* : de sable au lion d'argent (50).

Ainsi il y eut sept échevins au moins du nom de *Kesterbeke*, et ce dans une période circonscrite de la fin du XIII^e à la première moitié du XV^e siècle. Nous trouvons encore dans Houwaert deux générations de *Kesterbeke* après celle des derniers échevins, mais on n'y voit plus de charge lignagère. « A cette époque, dit A. Wauters, la lignée des *Kesterbeke* perdit son ancienne importance » (51).

Cette famille s'allia notamment aux familles lignagères *van Molenbeke*, *van der Spieghele*, *van Coudenberghe*, *van Brabant*, *de Hertoghe*, *Estor*, *Sleeus dit de Canter*. Elle n'est pas à confondre avec la famille, également féodale, *van Kersbeke* (d'argent au lambel à cinq pendants de gueules), qui apparaîtra aussi aux lignages de

(46) H.6541 et DE RAADT, *o. et p.c.*

(47) A. WAUTERS, *Env.*, III, 724.

(48) C'est ainsi que DE RAADT, *o. et p.c.*, décrit le sceau de « Willelmus de Kesterbeke junior », échevin en 1369, 79 et 90. Cependant Ph. GODDING, *Actes relatifs au droit régissant la propriété foncière à Bruxelles au Moyen-Age*, p. 103, a lu le sceau de « Willelmus de Kesterbeke junior », échevin le 22-4-1370 : parti-émanché, au canton à un lion.

(49) F. FAVRESSE, *L'avènement du régime démocratique à Bruxelles*, p. 161.

(50) Selon Houwaert. Ne serait-ce pas plutôt le rappel de l'alliance avec une bâtarde de Brabant ?

(51) A. WAUTERS, *Env.*, III, 724.

Bruxelles par suite d'une alliance avec les *van Stalle* et donnera un échevin au XV^e siècle.

Signalons encore que Catherine *de Kesterbeke* fut abbesse de Forest au XIII^e ou au début du XIV^e siècle (52), et Helewide *de Kesterbeke*, supérieure du monastère noble de Grand-Bigard en 1284 (53).

Le livre des fiefs du duc Jean III, établi après 1312, mentionne un fief ayant appartenu à Willelmus *de Castrebeke* sous Uccle et Glatbeke; le bois de Crevaël sous Asse, comportant 77 bonniers, ayant appartenu en fief à Dominus Joannes *de Casterbeke*; des biens ayant appartenu à Juliana, épouse de ce dernier sous Duffel et Linthout (54).

Un Jean *de Kesterbeke* était homme de fief de duc en 1325 (55). En 1431, en même temps que d'autres lignagers bruxellois, Guillaume *de Kesterbeke* est nommé échevin d'Uccle par Philippe-le-Bon (56).

NOLTEN (57)

Heer Godevaert Nolten.

Armes : parti-émanché d'hermine et de gueules.

L'ancêtre de cette famille serait « *Heer Vranck geheeten Nolten gesproten vuytten ouden ende edelen stamme van Sweerts* », qui aurait épousé une *Steenweegs*. Un de ses fils vivant en 1313, aurait été appelé Lodewyck *t'Servrancx* ou *s'Hervrancx*. Ce dernier est l'auteur de la famille lignagère *t'Servrancx*, dont deux représentants, ses petits-fils, Ingelbertus et Vranc, furent admis au *Steenweegs* en 1376, en même temps que le fils du premier, Willem *t'Servrancx*.

Un frère d'Ingelbertus et Vranc, Jacob, avait été échevin du *Sweerts* en 1349 et 1355. En franc-quartier sur le blason de sa famille, il portait 5 coquilles (2, 1, 2). En 1358, il était décédé sans postérité. Les *t'Servrancx* paraissent s'éteindre au XV^e siècle, après s'être alliés à une *Berthout* (dont Houwaert laisse prudemment l'écu en blanc) et aux meilleures familles lignagères telles que *Clutinc*, *de Weert*, *Pipenpoy*, *t'Seraerts*. Clarisse *t'Servrancx* fut supérieure de Grand-Bigard de 1361 à 1372 (58).

Joannes *Nolten*, échevin en 1313, 1315, qui brisait d'une étoile en chef à dextre, et Ingelbertus *Nolten*, échevin en 1333, qui brisait

(52) A. WAUTERS, *Env.*, III, p. 571.

(53) *Ibid.*, I, 368, 369.

(54) L. GALESLOOT, *Le livre des feudataires de Jean III*, p. 66, 67, 137, 143, 286.

(55) M. MARTENS, *l'administration du domaine ducal en Brabant au Moyen-Age*, p. 49 et 54.

(56) *Ibid.*, III, p. 613.

(57) *Liber Familiarum*, f^o 141.

(58) A. WAUTERS, *Env.*, I, 368.

d'un franc-quartier à 5 coquilles (2, 1, 2), seraient les frères de Lodewyck dit *t'Servrancx*, ci-dessus.

Heer Godevaert *Nolten*, inscrit au *Sleeus* en 1376 est le petit-fils de Jan *Nolten* précité. Il brisait d'un franc-quartier semé de billettes et chargé d'un lion. Il avait été échevin en 1373, ce qui justifie son prédicat, et mourut sans enfants. Son nom semble disparaître avec lui et ses sœurs. Les *Nolten* s'allièrent aux *Happaert*, *Swaeff*, *Meert*, mais aussi aux d'*Archennes* (*van Arckene*) et d'*Ursel* (*van Ursene*).

De MONCT dit t'SERWYTE (59)

Amelric de Monct geheeten tSerwyte.

Armes : écartelé : 1 et 4; parti-émanché; 2, un oiseau; 3. ?

Dans le *boeck mette knoopen* le nom de ce personnage paraît devoir se lire de *Moenc ghehete tSerwyds*.

Amelric de Moenc scelle en 1360 comme tenancier de la cour censale de Marie, femme de *Walter de Koekelberg*, à Bruxelles, des armes ci-dessus indiquées (60). Nous ne savons rien d'autre de ce personnage.

* * *

3. Familles entrées au lignage par une alliance connue.

Van PEDE (61)

Heer Willem van Pede

Jan van Pede.

Armes : d'or à deux tours de sable, l'une en chef à senestre, et l'autre en pointe; au franc-quartier de gueules au sautoir d'argent (qui est *van Aa*).

Henne et Wauters nous disent (62) qu'au temps du duc Henri II, en février 1249, remonte le dernier acte d'affranchissement qu'ils aient trouvé pour Bruxelles et ses environs : « Arnoul, sire d'*Aa*, y fait don, à l'autel de N.D. de la Chapelle, d'Arnoul de *Pede* et de ses sœurs Ide, Marguerite et Helwide, et leur octroye toute liberté pour eux et leur postérité, avec promesse de protection, à la seule condition de payer un cens à l'église. » Il est raisonnable de croire que c'est en mémoire de cette origine et de ce bienfait que les *van Pede* portaient en franc-quartier les armes des *van Aa*.

(59) Non identifié par Houwaert.

(60) Ph. GODDING, *o.c.*, p. 118.

(61) *Liber Familiarum*, f° 110.

(62) H. et W. I, 61-62; — A. WAUTERS, *Env...*, I, p. 5 et 6.

Dans le livre des feudataires de Jean II, des années qui suivent 1312, on trouve trois *de Pede*, mais sans doute issus d'autres familles, car leurs fiefs sont aux quartiers de Louvain et de Bois-le-Duc (63).

Se rattachent plus probablement à ceux qui nous occupent : Baudouin *de Pede*, qui donne un bonnier de pré à l'église de Forest en 1219 (64), Walter et Gérard *de Pede*, échevins de Lennick respectivement en 1246 et 1267 (65), Iwan *de Pede*, échevin d'Itterbeek en 1249 (66), Simon *de Pede*, doyen du chapitre d'Anderlecht (67).

Houwaert commence la généalogie de cette famille avec Willem, époux de Joanna *t'Servrancx*, parents du Heer Willem de 1376. Ce dernier fut, en 1374, le premier échevin de cette famille. Jan *van Pede* est son frère. Ils entrèrent tous deux au lignage du chef de leur mère. Heer Willem scellait comme ci-dessus.

Il épousa Agnès Pipenpoy qui écartelait : 1 et 4 de ... à la fasce de ... au lion de ... issant de la fasce; 2 et 3 Pipenpoy, les quartiers 1 et 4 étant, selon une supputation de Houwaert, les armes de la grand'mère paternelle, — non identifiée — d'Agnès (68). A leur tour les enfants et descendants d'Agnès tinrent à conserver dans leurs armes le souvenir de cette alliance, pour nous mystérieuse. En effet, ils écartelèrent : 1 et 4, de gueules au sautoir d'argent; 2 et 3, la fasce au lion issant ci-dessus mentionnée (69). Ainsi scellèrent Arnoldus *van Pede*, fils de Willem, échevin en 1392, 98, 1403, 11 et 16, qui avait en outre été doyen de la Gilde drapière en 1389, et le fils de celui-ci, Arnoldus également, seigneur de Waudignies et Danssoy, échevin en 1436, qui participa au tournoi de Bruxelles en 1438 et fut nommé conseiller au Conseil de Brabant en 1445 (70).

Le premier Arnold avait été admis au *Rodenbeke*. Son petit-fils, Arnold III, aussi chevalier et seigneur de Waudignies et Danssoy, fut, lui, au *Sleeus*, du chef de sa mère qui était une *de Leeu*.

Quant à l'autre lignager de 1376, Joannes, il brisa l'écu des *van Pede* en chargeant le sautoir du franc-quartier d'un écusson émanché (*Sweerts*). Ce ne serait pas lui mais son fils de même

(63) J. GALESLOOT, *o.c.*, p. 46, 153, 286.

(64) A. WAUTERS, *Env...*, I, 11.

(65) *Ibid.*, II, 223.

(66) *Ibid.*, I, 197.

(67) P. BONENFANT, *l.c.*, p. 251.

(68) Cet écartelé a été adopté et conservé par de nombreux descendants de ce couple. Agnès était fille de Willem et de Maria *t'Serdeenkens*, petite-fille de Willem Pipenpoy échevin de Bruxelles en 1332, 1335 et de N... (qui $\times$ 2^o Cath. *van Swevegem*), arrière petite fille de Walterus Pipenpoy, échevin en 1306, 1314, 15, 16, et de N...

(69) Rappelons que ce blason à la fasce et au lion issant, adopté à Bruxelles par les *Rolibuck* et les *Oemen* et qui paraissait particulièrement prisé, puisque nous voyons ici deux familles l'écarteler avec leurs armes propres en le plaçant aux quartiers 1 et 4, est notamment le blason du lignage louvaniste de *Redingen* (DE RAADT, I, 127-128). Qui nous dira pourquoi il était particulièrement tenu en honneur ?

(70) Bon de RYCKMAN de BETZ et V^{te} F. de JONGHE d'ARDOYE : *Armorial et Biographie des chanceliers et conseillers de Brabant*, II, 416.

prénom qui aurait été échevin en 1394, ayant été admis au *Rodenbeke* et scellant des mêmes armes.

Bien qu'apparaisse son origine servile, nous classerons cette famille parmi les familles féodales. Elle posséda en effet, au village de Pete-Ste-Gertrude dont elle portait le nom, une motte avec des bâtiments élevés à son sommet et alentour, une exploitation rurale, un moulin à eau, un grand étang et plusieurs autres à Cotthem, des terres, des prairies et des marais, ensemble qui fut cédé par Arnoul van Pede, fils du Willem de 1376, à *Sweder d'Abcoude* en 1392 (71).

Cette famille possédait aussi — « de temps immémorial », dit A. Wauters — un bien à Watermael, en faveur duquel la duchesse Jeanne lui accorda le droit d'envoyer pâturer dans la forêt de Soignes 12 vaches, 2 veaux, 6 chevaux (ou vaches au choix), 50 porcs et 100 brebis. Successivement les trois Arnoul, tous chevaliers, descendants du Willem de 1376 relevèrent du duc de Brabant en 1395, 1434 et 1457 ce fief que Marguerite *van Pede*, dame de Waudignies et Danssoy, apporta en mariage à Jean *Danneels dit Watermaele*, échevin de Bruxelles, qui en fit relief en 1505 (72).

En 1405, Arnoul *van Pede*, toujours le fils de Willem, vendit une propriété comportant trois maisons, entre la Putterie et le Cantersteen, en face de la rue des Sols, à Antoine de Bourgogne, ruwaert de Brabant, lequel y installa sa femme, le château du Coudenberg restant occupé par la duchesse Jeanne (73).

En 1410, Arnoul *van Pede* participa à une expédition en France, dans la troupe du seigneur de Wesemaele, avec nombre de nobles bruxellois (74).

Signalons encore que Willelmus *de Pede* était seigneur foncier à Bruxelles, au Val des Roses en 1358 (75).

Cette famille paraît s'éteindre en ligne masculine dès le XV^e siècle, après s'être alliée à de notables familles lignagères telles que *Pipenpoy*, *Saint-Géry*, *Sleeus*, *Taye*, *Happart*, *Cassaert*, *de Mol*, etc. Nous l'avons vu dans trois lignages et peut-être son écu signifie-t-il qu'elle pouvait se réclamer d'un quatrième, le *Coudenberg*.

Il convient de remarquer que ce nom était aussi représenté à Bruxelles dans les métiers, et d'ailleurs par des artistes renommés jusqu'ils avaient la faveur de la cour et du magistrat. On ne rattache pas ces *van Pede* à la famille féodale et lignagère. C'est ainsi que l'on trouve Michel *van Pede*, marchand à Bruxelles au XIV^e siècle (76); Walter *van Pede*, verrier, qui entreprend quatre fenêtres pour la chambre des damoiseaux de Brabant au palais du Coudenberg, en 1411 (77), qui exécute pour le duc Antoine, en 1415, un

(71) A. WAUTERS, *Env...*, I, 234.

(72) *Ibid.*, III, 341.

(73) H. et W., III, 135, où l'on trouve le sort ultérieur de ce bien.

(74) A. WAUTERS, *Env...*, II, 202.

(75) PH. GODDING, *o.c.*, p. 101-102.

(76) M. MARTENS, *o.c.*, 167.

(77) H. et W., III, 319.

vitrail pour l'église d'Alseberg (78), qui en 1426-1427 exécute des vitraux pour la chambre du duc Jean IV au château de Tervueren (79). Henri *van Pede* était au XVI^e siècle l'architecte de la ville de Bruxelles; il fut l'auteur de la Maison du Roi, à Bruxelles, de l'hôtel de ville d'Audenarde (80) et aussi d'une tourelle du Saint-Sacrement à Sainte-Gudule (81). On cite encore Gielis *van Pede*, verrier à Bruxelles en 1465 (82).

Van BERSELE (83)

Jan van Bersele.

Armes : inconnues.

Jan *van Beersle* fut admis au *Sweerts* du chef de sa mère, Jo^e Aleyd *van Kesterbeke*, dont le grand-père avait été échevin en 1286 et portait *Sweerts* avec un chef de sable à trois étoiles d'argent. Jan *van Beersle* fut « huit » en 1390 et 98.

Cette famille, que l'on ne connaît pas pour avoir exercé d'autre charge lignagère, paraît s'éteindre au XV^e siècle.

Un frère du lignager de 1376, Guillaume, épousa, vers 1394 (84), Marguerite *van der Hulpen*, fille d'un bâtard de Brabant, tandis que ses deux sœurs firent des alliances lignagères: *Was* et *Hertewyck*.

On ne sait s'il faut rattacher à cette famille un Jan *de Bersele* qui en 1280 était maire de la seigneurie que possédait l'abbaye du Saint-Sépulcre de Cambrai à Bruxelles et environs (85), ni les frères Arnoldus et Leonius *de Beersle*, cités en 1292 et dont le second tenait en fief, en 1277, la dîme du village de Beersel, qu'il céda à l'abbaye de Forest (86), ni le prêtre Henricus *de Beersel* ou *de Linkebeek*, feudataire et tenant du duc, cité en 1271, 1272, 1277 et 1296 (87). On n'est pas plus renseigné sur l'existence d'une parenté avec Leonius *de Leerbeek alias de Beersel* (88), c. 1270 et qui scelle d'un écu de vair à une fleur de lis, armes que l'on retrouve portées

(78) A. WAUTERS, *Env...*, III, 708, note.

(79) *Ib.*, III, 396.

(80) H. et W., III, 63.

(81) Pl. LEFEVRE, *L'organisation ecclésiastique de la ville de Bruxelles au Moyen-Age*, p. 252, n° 2. — Pour Henri *van Pede*, voir aussi THIENE ET BECKER, *Allgemeines lexicon der Bildenden Künstler*, T. XXVI, p. 337-339.

(82) H. et W., III, 260-261. Pour les verriers *van Pede*, voir aussi J. HELBIG, *Glasschilderkunst in België*, notamment T.I., p. 239.

(83) *Liber familiarum*, f° 341, col. 2.

(84) *Env...*, II, 572.

(85) H. et W., III, 445.

(86) CH. MERTENS, *Le château féodal de Beersel*, p. 19.

(87) P. BONENFANT, *Cartulaire de l'hôpital S. Jean*, p. 190, 198, 199, 230,

(88) Peut-être le même que ci-dessus.

en 1335 par un Jean de Beersel (89). Peut-être notre lignager s'identifie-t-il à un Jan van Bersele maire du seigneur d'Aa à Leeuw-St-Pierre, qui scelle en 1366 d'un sautoir accompagné en chef d'un meuble indistinct et dans chacun des trois autres cantons d'un maillet penché; le dit sautoir chargé en cœur d'un ... brochant (90).

Van CARILOE (91)

Jan van Cariloe.

Armes : d'argent à trois maillets de gueules.

La famille féodale de Cariloe ou Carloo, que l'on trouve dès 1209, tire son nom d'un hameau d'Uccle où elle avait un fief.

En 1209 on rencontre le chevalier Bernoi de Carilo, en 1237 et 1246, le chevalier Walter de Cariloe (92).

Après 1312 Walterus de Cariloe tient du duc de Brabant un fief de 30 bonniers à Carloo sous Uccle et une rente de 41 sols l'an, et Henricus de Cariloe un fief de 6 bonniers de terre à Groels, sous Uccle (93).

Jan van Cariloe entra au Sweerts du chef de sa mère Jo^e Alyt Vederman, dont la grand-mère paternelle était Jeanne de Weert. Lui-même avait épousé Jo^e Maria van der Noot, fille de Willem, échevin de Bruxelles en 1334.

Son grand-père, Gérard van Careloo, était chevalier et tenait de son épouse, Clémentia, le *hof tot Goick*, tandis que son père, Wouter van Careloo, tenait de la sienne une cour à Leefdael dite *Guedendael*. Le fils aîné de notre lignager, Jan, était qualifié en 1415 de seigneur de Cariloe, ayant hérité de son père les biens sis en ce lieu, et possédait en outre la moitié du *hof te Humbeek*, tandis que son cadet, Wouter, héritait des biens de Gooick. Ce dernier fut, du chef de sa mère, échevin du lignage t'Serhuyghs en 1402, 1411 et 1424, après avoir été « huit » en 1398. C'est le premier échevin du nom.

Un Jan, petit-fils de celui de 1376, fut échevin du même lignage en 1426, 34 et 40. Wouter, arrière-petit-fils, fut échevin, en 1476 et 1493, du lignage Sweerts, comme son aïeul.

Le fils de ce dernier, Wouter comme son père, fut *woudmeester* de la forêt de Soignes et sans doute le dernier mâle de sa famille.

Cette famille féodale connut de nombreuses alliances lignagères: citons, outre celles déjà nommées, Boote, Pipenpoy, Sire-Jacobs, Mennens, Saint-Géry, Meerte, Was.

(89) C. BONENFANT, *o.c.*, p. 26.

(90) DE RAADT, *o.c.* IV, 377.

(91) *Liber familiarum*, f° 90, col. 3.

(92) *Env.*, III, p. 650.

(93) L. GALESLOOT. *Le livre des feudataires de Jean III*, p. 266, 295 et 90.

Elle conserva son fief de Carloo jusqu'en 1445, et la mairie de Gooik jusqu'en 1435 (92). Certains de ses membres furent échevins d'Uccle, notamment le chevalier *Walter de Carloe* en 1247 (94).

de PAPE (95)

Heer Gielys de Pape.

Le nom *de Pape* paraît avoir été très répandu. Il faut donc se garder de faire intervenir dans cette notice des homonymes (96 et 97).

Les *de Pape* qui nous occupent, dont une branche porta le nom *van Brabant*, portait originairement d'azur à deux faucilles affrontées d'argent, emmanchées de sable.

Gielys de Pape, ci-dessus, échevin en 1371, 78 et 88, huit de la gilde et censitaire de la cour de Marie, femme de *Walter de Koekelberg* en 1260 (98), était fils d'une *Sint-Guericx* et portait les armes de sa mère (d'argent à 3 cœurs — au feuilles de nénuphar ? — de gueules), avec, en franc-quartier, les armes *de Pape* brisées d'une billette au point du chef. Ses descendants laissèrent entièrement tomber les armes de leur famille paternelle et écartelèrent *Sweerts* et *Sint-Guericx*, brisant tantôt d'un maillet, tantôt d'un besant ou d'un losange posé en abîme ou encore des armes d'une alliance.

C'est par sa mère que *Gielys* est entré aux *Sweerts*. Celle-ci était la fille de *Joannes de Sancto Gaugerico*, échevin du *Sweerts* en 1330 et qui écartelait *Sweerts* et *Saint-Géry*.

Gielys de Pape eut deux fils, deux petits-fils et un arrière-petit-fils du nom, échevins, tous du *Sweerts*; deux d'entre eux furent doyens de la gilde drapière. Relevons dans cette descendance, qui paraît s'éteindre au XV^e siècle les alliances lignagères *van Halle*, *van Woluwe*, *de Cariloe*, *t'Seraerts*, *de Scavey*, *de Weert*.

L'auteur des *van Brabant* est le grand-oncle du *Gielys* de 1376. Cette branche eut deux membres inscrits au *t'Serroelofs* en 1376 : les frères *Jan* et *Willem van Brabant* qui ne paraissent pas avoir exercé de charge lignagère. Le premier eut un fils, *Anthonius*, échevin du même lignage en 1421, « huit » en 1417.

(94) *Env...*, III, p. 650.

(95) *Liber familiarum*, f° 177, col. 2.

(96) Voir dans *DE RAADT*, *Sceaux armoriés...*, III, p. 98 et 101, les nombreux *de Pape* aux armes différentes.

(97) Un *Engelbert Papa*, de *Zellik*, aurait été échevin en 1280 (*A. Wauters*, *Les premiers échevins*). Il n'a cependant été relevé ni par *Melle Vandervelde*, ni par *Houwaert* (6541).

(98) *Ph. GODDING*, *Actes relatifs au droit régissant le propriété foncière à Bruxelles au Moyen-Age*, *BCRALO*, XVII, fasc. II, p. 118, 119, 145.

Les *van Brabant* conservèrent l'écu aux faucilles de leur famille et n'y ajoutèrent rien qui puisse les faire prendre pour des bâtards de la maison ducale; l'échevin précité, dont la mère était une *van Halle ex matre Herteken* écartela *van Brabant* avec *Sweerts* (dont les *Herteken* portaient les armes avec une brisure).

Nous ignorons comment les *van Brabant* descendaient du *t'Serroelofs*. Ils semblent disparaître de Bruxelles au XV^e siècle, après s'être alliés notamment aux familles lignagères *Collay*, *van Halle*, *van der Kelen*, *van Kesterbeke*, et sans avoir donné d'échevins.

van OPHEM (99)

Gielis van Ophem.

Armes : de gueules à trois maillets d'argent.

Cette famille commence chez Houwaert avec Egidius *de Ophem* et Catharina *Was*, parents du lignager de 1376. Celui-ci est donc au *Sweerts* du chef de sa mère. Sans doute est-ce lui qui fut fait prisonnier pendant la guerre de Juliers et fut maire de Merchtem (100).

On lui connaît deux fils, mais ceux-ci ne paraissent pas avoir laissé beaucoup de traces à Bruxelles. Par contre Franco *van Ophem*, frère de notre lignager, est l'auteur d'une branche qui existait toujours au XVI^e siècle à Bruxelles et qui donne 5 échevins au XV^e, tous au titre du *t'Serroelofs*, où ils étaient du chef de leur mère et aïeule Maria *de Mol*, bru de Franco *van Ophem* précité. Cette famille compta plusieurs chevaliers et s'allia tant dans des familles féodales que lignagères. Citons, pour les premières : *van der Rijst*, *Quaderebbe*, *Assche*, *de Dion*, *van Berchem*, *van Houthem*, *d'Ittre*, et pour les secondes : *Pipenpoy*, *Clutinc*, *van der Noot*. Cette famille, probablement d'origine féodale pourrait tenir son nom du *hof te Ophem* à Wezembeek, qu'elle possédait au XV^e siècle (101). Elle fut aussi possessionnée à Oudenaken et environs.

Cette famille n'est pas à confondre avec la famille homonyme portant *d'argent à cinq lozanges de gueules, accolés en bande*, famille féodale tirant son nom du *hof te Ophem* à Brussegem et dont on a dressé la généalogie depuis le XII^e siècle (102). Les *Marselaer*, qui portent les mêmes armes, n'en sont qu'une branche qui s'est détachée au XII^e siècle.

(99) *Liber familiarum*, f° 254, col. 2. J. LINDEMANS, *Généalogie van Ophem*, in EIGEN SCHOON EN DE BRABANDER, 1945, p. 28 à 38.

(100) Ch. KERREMANS, *Etude sur les circonscriptions judiciaires et administratives du Brabant*, p. 288.

(101) A. WAUTERS, *Env.*, III, 267.

(102) *Liber familiarum*, f° 274-278 et J. LINDEMANS, *o.c.*

Adam, chevalier, seigneur d'Ophem, aurait été échevin de Bruxelles au début du XIV^e siècle; son fils Jan combattit à Basweiler; son petit-fils Cornelis fut au *Sweerts*; un descendant de ce dernier, Machiel, qui vendit la seigneurie d'Ophem en 1535, était au *t'Serhuyghs* en 1528; il avait épousé une *de Leeuw dit de Cantere*; aussi son fils Peeter sera au *Sleeus* et son petit-fils, Jacques, receveur de la West-Flandre, sera au *Rodenbeke*, on ne sait comment.

A cette famille appartient Jean *van Ophem*, chevalier, maire de Tirlemont de 1375 à 1378, amman de Bruxelles de 1379 à 88; ensuite conseiller ducal et, à partir de 1399, maître d'hôtel (103) de la duchesse Jeanne, puis du duc Antoine, qui fut au *t'Serhuyghs*, et dont plusieurs descendants furent échevins de Bruxelles : Willem en 1410, 1428 (aussi châtelain de Vilvorde), Henrick, chevalier et seigneur de Relegem en 1458; Jan en 1457, 64, 71, 75, 80, 85, 90 et 96.

Aux XVI^e et XVII^e siècles, cette famille s'allia notamment aux *van den Heetvelde*, *van Waelhem*, *Sweerts*, *Joigny de Pamele*, *de Villegas*, *de Renesse*; une fille épousa le héraut d'armes Jo^r Jean *de Luxemborg dict Lincenich*.

Signalons encore une branche bâtarde à la descendance nombreuse, qui prend naissance au XV^e siècle et se rencontre notamment à Saventhem.

Nous ne savons à quelle famille il faut rattacher Jean *d'Ophem*, écoutète de Lierre depuis 1391 (104). Josse *d'Ophem*, qui était amman de Bruxelles en 1343 et qui fut aussi écoutète d'Anvers avant 1350 (105) est peut-être à identifier avec un frère de notre lignager « *aux maillets* » de 1376, qui porte ce prénom.

CLUTINC (106)

Heer Jan Clutinc zone was heer Jan Clutinx.

Il a été traité de cette famille sous le lignage *t'Serhuyghs* (107). Rappelons simplement que le personnage ci-dessus fut admis au *Sweerts* du chef de sa mère, une *van Yssche*, et qu'il avait été échevin en 1367, comme son père l'avait été en 1340 et 47.

Il fut chevalier, seigneur de Marchienne-au-Pont et avoué de Thuin, bailli du Brabant Wallon en 1380, maréchal de l'hôtel de la duchesse de Brabant en 1380, 1384.

(103) CH. KERREMANS, *l.c.*, p. 65.

(104) CH. KERREMANS, *o.c.*, p. 65.

(105) *Ib.* p. 344 et 356.

(106) *Liber familiarum*, f^o 47.

(107) Ci-dessus, p. 95 à 98 et p. 117 à 128.

ANDRIES (108) alias van der CAPELLE*Amelric Andries.**Armes : inconnues.*

Houwaert a pu dresser quelques petits crayons *Andries* du XIV^e et XV^e siècle, chacun de deux ou trois générations. Ces fragments restent épars. On y voit qu'Amelric était fils d'un Walterus et qu'il avait un frère avec lequel il est cité en 1363. Il fut « huit » de la gilde drapière en 1383.

A. Wauters écrit : « Au XIV^e siècle Amelric *Was* tenait du couvent d'Auderghem un moulin, 3 1/2 bonniers et un petit étang, à Glatbeke (Uccle); le 20 mars 1366-1367, le petit-fils d'Amelric, Amelric *Andries Vandercappellen*, renonça à ses droits sur cette propriété » (109). Cette indication, qui se rapporte selon toute apparence à notre lignager, nous indique à la fois comment il descendait du *Sweerts* et nous fournit un surnom.

Nous trouvons en effet à une autre page du *Liber familiarum* (110) un bref crayon *van der Cappele* dont Houwaert ne s'est pas avisé qu'il se rapportait à la famille *Andries*. Il commence avec Walterus époux de Maria *Was* et père d'Amelricus, cité en 1399, qui est évidemment notre lignager et finit avec un neveu de ce dernier. Non rattaché aux précédents, on trouve Willem, fils de Goossen, inscrit au *Steenweegs* et « huit » de la gilde drapière en 1410. Le petit-fils et homonyme de ce dernier était aussi au *Steenweegs* en 1493.

Il serait intéressant de rechercher si cette famille se rattache aux *de Capella* ou *van der Capellen*, féodaux tirant leur nom du village de Capelle-Saint-Ulric et issus des seigneurs de Bigard que l'on trouve cités au XIII^e siècle (111).

Jan *van der Capelle*, homme de fief de Hainaut à Hal en 1437 scelle d'un écu à la fasce et au lion issant, armes souvent rencontrées dans les milieux lignagers (111bis).

* * *

4. Familles portant les armes d'autres lignages.

Cette catégorie n'est représentée au *Sweerts* que par un *Clutinc* dont on sait exactement à quelle ascendance il doit son inscription,

(108) *Liber familiarum*, f° 123.

(109) A. WAUTERS, *Env.* III, 657 en note.

(110) *Liber familiarum*, f° 300.

(111) Voir citations de personnages de cette lignée A. WAUTERS, *Env.* II, 147; P. BONENFANT, *o.c.* p. 154-156, 158, 162, 188-190; GALESLOOT, *Le livre des feudataires de Jean III*, table.

(111bis) DE RAADT, *o.c.*, II, p. 181.

et peut-être les *Van Pede* dont l'écu *aux tours* suggère une appartenance *Coudenbergh*, encore que les émaux ne soient pas ceux de ce lignage.

* * *

5. Familles féodales.

Aux familles dont les notices suivent, il faut ajouter *van Pede*, *van Cariloe*, *van Kesterbeke*, *van Ophem*, qui précèdent.

Van den HEETVELDE (112)

<i>Jan van den Heetvelde</i>	}	frères
<i>Philips van den Heetvelde</i>		
<i>Heer Gheert van den Heetvelde</i>		
<i>Willem van den Heetvelde</i>		

Armes : d'or à la bande de gueules chargée de trois maillets d'argent (Hellebeke) et accompagnée en chef à senestre d'un écusson de sable au lion d'argent couronné d'or (Brabant - Gaesbeek).

Cette famille féodale est aux XIV^e et XV^e siècles, une des toutes premières parmi les lignages de Bruxelles, par son influence, par le nombre de ses membres, par les charges qu'elle occupe et par les nombreuses terres qu'elle possède, particulièrement dans les environs de Lennik. A. Wauters rapporte que le premier personnage de ce nom qu'il connaisse est Jean, vassal du comte de Flandre au pays de Bornhem en 1303; puis Guillaume, Mathieu et Jean, qui sont en 1330 parmi les Flamands qui ont quitté leur pays par crainte des vengeances de Louis de Maele (113).

Ces personnages ne sont cependant sans doute que des homonymes de la famille qui nous intéresse. Celle-ci est issue au XIV^e siècle de la famille féodale *de Hellebeke* (Helbeke, Heelbeke) qui tirerait son nom d'une terre voisine de Hal (114) et dont les *Heetvelde* portent les armes brisées — ou augmentées — d'un écusson rappelant une alliance illustre. Citons quelques personnages de cette famille : Godefroid *de Hellebeke*, seigneur de Beersel en 1300, drossaert de Brabant en 1303 et dont la fille porta Beersel aux *van Stalle* (115); le chevalier Arnoul, qui possède, à la fin du XIII^e siècle le château de Diepenstein à Steenhuffel, que sa fille porta aux *d'Axel* (116); Arnoul, qui est chargé en 1316-17 de négocier une réconciliation avec la Flandre (117); les chevaliers Jean, seigneur de Loenhout et d'Ophain, Arnoul et Adam *van Hellebeke*

(112) *Liber familiarum*, f° 116-124.

(113) A. WAUTERS, *Env.*, I, 244.

(114) CH. MERTENS, *Le château féodal de Beersel*, p. 19.

(115) A. WAUTERS, *Env.*, III, 671-672.

(116) *Ib.* II, 129.

(117) *Ib.* II, 280.

qui, en 1335, arbitrent un différent entre les *Hornes* et les *Walcourt* au sujet de Lennik (118) et qui l'année suivante scellent le contrat de mariage de Daniel III *de Bouchout* et de Marguerite de *Walcourt* (119); ce *Bouchout* était d'ailleurs leur parent; il héritera d'eux la terre de Loenhout en 1369 et son fils Gilles, celle de Hellebeke en 1376 (120); en 1388, Jean *de Heelbeke* est un des trois capitaines du puissant féodal Sweder *d'Abcoude* qui défendirent vainement le château de Gaesbeek contre la vengeance des Bruxellois (121), après le meurtre d'Evrard *t'Serclaes*; en 1391 il fut, pour cette raison, déclaré ennemi de la ville et déchu du droit de bourgeoisie de Bruxelles (122).

En 1316 nous trouvons à Bruxelles un premier échevin de cette famille : Joannes *de Voerde*, dit *van den Heetvelde*, chevalier en 1317, qui est bien un *Heelbeke*, car il scelle des armes pleines de cette famille (123). Nous ne le rattachons cependant pas.

L'auteur de nos *van den Heetvelde* est, selon Houwaert, le chevalier Aert ou Arnoul, seigneur de Heelbeke, né dans la seconde moitié du XIII^e siècle, qui épousa Maria *de Gaesbeke*, fille bâtarde d'un sire de Gaesbeek, de la maison de Louvain [probablement Godefroid († 1250) ou Henri († 1285)] (124), dame de la cour de Wolfshagen à Leeuw-St-Pierre et qui lui apporta en dot principalement le *kasteel Heetveld* à Oetingen avec des dépendances dans plusieurs villages des environs (124 bis). Ces époux eurent notamment : Jan, seigneur de Heelbeke, dont la descendance masculine paraît s'éteindre au bout de trois générations, et Geerard, qui reçoit la seigneurie et les biens de Heetvelde, dont ses descendants porteront le nom et qui brise l'écu de sa famille d'un écusson aux armes de sa mère.

Les *van den Heetvelde* conserveront cette brisure caractéristique, tantôt posée en chef à senestre, tantôt remplaçant le premier maillet chargeant la bande de leur blason.

Par contre, bien qu'introduite aux lignages dès le XIV^e siècle, jamais cette famille féodale ne se soucia de combiner ses armes avec celles de l'un ou l'autre lignage.

Geerard à son tour eut, entre autres, deux fils qui, par leurs alliances lignagères, ouvrent à leurs descendants l'accès au patriciat bruxellois. Nous les appellerons Seger I et Geerard II *van den Heet-*

(118) *Ib.* I, 225-227.

(119) *Ib.* II, 283.

(120) *Ib.* II, 284.

(121) F. VENNEKENS, *La seigneurie de Gaesbeek*, p. 43.

(122) Henne et Wauters, I, 143.

(123) A. WAUTERS, *Les plus anciens échevins*, ad annum; Houwaert, ms. II.6541, ad annum.

(124) Dr. SPELKENS, in *L'INTERMÉDIAIRE*, n° 46 de juillet 1953, p. 509.

(124bis) R. GOFFIN, in *LE PARCHEMIN*, 1959, p. 57.

velde (125). Nous consacrons les paragraphes qui suivent à leur descendance.

Le chevalier Seger I, † 1342, époux d'une *de Hertoghe*, est le père des trois frères inscrits au *Sweerts* en 1376. Tous trois deviendront chevaliers. Le premier, Philippe, sgr de Heetvelde, sera père de Willem, le quatrième des lignagers de 1376. Celui-ci, chevalier aussi, épousera Marie *de Coeckelberghe*, qui lui apportera la seigneurie de ce nom; il sera sept fois échevin, de 1381 à 1414, doyen de la gilde drapière en 1384 et 1396 et chef-doyen du grand-serment des arbalétriers en 1388. Il laissera deux filles légitimes et une postérité bâtarde.

Le second, Geeraerd, sera échevin en 1360 et 1370 et aura deux fils prêtres.

Le troisième, Jan, héritera d'une cour à Gooik et sa postérité du nom subsistera jusqu'au XVI^e siècle.

Geeraerd II *van den Heetvelde* avait épousé une *de Loose*. Leur descendance fut très nombreuse. Nous n'y dénombrons pas moins de 24 échevins du nom du XIV^e au XVI^e siècle. Certains rameaux en subsistaient au XVIII^e siècle. On les rencontre au *Sweerts*, au *Rodenbeke* et au *t'Serhuyghs*.

Parmi les enfants de Geeraerd II, retenons-en deux qui furent ammans de Bruxelles.

Le premier, Dierick I, échevin en 1359 et 67, fut amman de 1363 à 1366; il devait avoir mérité la faveur des ducs, car ils l'avaient gratifié d'une grosse rente en 1357; il posséda le château de Dilbeek et fut l'époux d'Elisabeth *van der Noot*; son fils, le chevalier Dierick II, fut l'un des chefs des Bruxellois au siège de Gavre en 1386 et s'y couvrit de gloire; il fut échevin en 1397. Nous reviendrons sur ce personnage dans le paragraphe suivant. Un de ses fils, Dierick III, accompagna son duc à Azincourt et périt avec lui (126).

Un autre fils de Geeraerd II est Zeger II, qui se rallia à l'envahisseur flamand, car il fut fait amman en 1356 par Louis de Maele mais ne le resta que le temps de l'occupation; il fut aussi bailli de Gaesbeek pour Sweder d'*Abcoude* et sept fois échevin de Bruxelles entre 1358 et 1391. C'est lui que nous trouvons au *Roodenbeke* en 1376.

Ses trois fils, les chevaliers Jan, Wauter et Willem, furent les chefs de leur faction dans la guerre privée des *Heetvelde* et des *Lombeke*, dont nous allons parler. Nous étendre sur leur descendance, leurs fiefs, etc. nous mènerait trop loin.

(125) Pour leur descendance immédiate, outre HOUWAERT, voir A. WAUTERS, *Env.* I, 244-246.

(126) A. WAUTERS, *Env.*, I, 189.

A la fin du XIV^e siècle un patricien, Jean *van Lombeke*, fut assassiné. En 1400 plusieurs lignagers furent bannis pour actes de violence. L'année suivante, 1401, un membre de la faction adverse, un *van den Heetvelde* fut assassiné à son tour par Gérard *van Coeckelbergh*. Deux clans étaient formés, l'un ayant à sa tête les trois frères *van den Heetvelde* que nous avons nommés, l'autre Jean *van Lombeke*, dont la famille était possessionnée à Lombeek-Notre-Dame, et les frères *van der Straeten*, qui tenaient à Strytem le *Hof ten Brugsken* (127).

L'origine première de ce conflit n'est pas connue. Il est intéressant de constater ici que les protagonistes des deux partis se trouvent tous au *Sweerts*. Ils n'y sont pas encore en 1376, mais ils figurent sur la liste du *Boeck mette knopen*, continuée comme on sait (128) jusqu'en 1419. On y trouve en effet, dans l'ordre suivant : *Heer Willem van den Heetvelde, ridder, ... Peeter die men hier Pyret van der Streeten, ... Wouter soen was Jans (sic) van den Heetvelde, Jan syn broeder, Jan van Lombeke de jonge, ... Colyn van der Straiten, Hans van der Straten sone wilen Jacmyns*.

La plupart des patriciens et jusqu'à cinq des sept lignages, dit-on, se rangèrent contre les *Heetvelde*, dont la puissance toujours croissante portait sans doute ombrage.

Attentats, coups, meurtres, incendies, pillages se succédèrent, malgré plusieurs tentatives des ducs pour mettre fin à cette guerre privée. Enfin, en 1420, Jean IV trancha en condamnant les *van den Heetvelde* à des pèlerinages et des bannissements à temps.

Ils se réfugièrent à Louvain où ils se firent reconnaître comme hommes de Saint-Pierre et, en 1421, obtinrent que les Etats cassent la sentence du duc. En 1422 ils avaient regagné la faveur, car ils signaient tous trois, comme membres de la noblesse, le nouveau règlement d'administration (129).

En compulsant Houwaert pour rédiger ces notes, nous avons eu la bonne fortune d'élucider un petit point d'histoire. Il s'agit de l'identité du *van den Heetvelde* dont le meurtre, en 1401, fut à l'origine du conflit. Les historiens, en présence des contradictions des chroniques, hésitent entre Zeger II et son neveu Dierick (130). Nous avons dit que l'assassin était Gérard *van Coeckelbergh*, mais sans doute avait-il d'autres patriciens compromis avec lui. C'est ce qui explique l'acte analysé par Houwaert comme suit : « *Gysbrecht Pipenpoy, sone q. was Gysbrecht, is comen voor Heer Janne van Ymmerseele, ridder, Joncker Willem van Zeyne, Heer Claese van Sinte Guericx, ridder, amman, als raiden onser genad. vrouwe van Brabant, voor Eggloy, Kesterbeke, schepenen van Brusselse, ende heeft hen verthoent zyn wegh gedaen te hebben te Sinte Jacobs in*

(127) A. WAUTERS, *Env.*, I, 278.

(128) Voir au début de cette étude, in *BRABANTICA*, I, 316.

(129) F. FAVRESSE, *L'avènement du régime démocratique à Bruxelles*, p. 161-173; A. WAUTERS, *Env.*, I, 245.

(130) A. WAUTERS, *o. et pag. c.*; F. FAVRESSE, *o.c.*, p. 162, n. 3.

Galissien also hi hem geset was in beternisse van der doet q. heeren Dieric van den Heetvelde ridder dien God genadich sy. — (Ultima januari 1404, sub Druempt) (131).

Gysbrecht Pipenpoy comparaît donc le 31-1-1404 devant des conseillers du duc et deux échevins pour justifier qu'il a accompli le pèlerinage à Saint-Jacques de Compostelle qui lui a été imposé en réparation de la mort de Heer Dieric van den Heetvelde, chevalier.

Ajoutons que Houwaert — mais sans mentionner de preuve — indique que Seger II — qui selon certains aurait été la victime de l'attentat de 1401 — est mort en 1397 et inhumé aux Carmélites à Bruxelles le 21 mars de cette année (132).

C'est donc leur cousin germain, non leur père, que les frères van den Heetvelde voulaient venger.

On sait que les descendants des bâtards de Brabant conclurent ensemble à la fin du XIV^e siècle, une alliance. Un des chevaliers Seger van den Heetvelde fut l'un des six négociateurs de ce traité. Après sa mort, il fut remplacé, lors de l'assemblée de 1403, par Willem fils de Philips, le plus jeune des lignagers de 1376 (133).

Féodaux et administrateurs de la cité, les Heetvelde du Moyen-Age sont aussi des drapiers. Outre que, durant les XIV^e et XV^e siècles, cinq d'entre eux furent doyens de la gilde drapière et que dix en furent « huit », il est caractéristique et quelque peu surprenant de voir, en 1363, l'ancien amman Dierick van den Heetvelde attrait devant la gilde pour délit en matière de fabrication de draps; en 1380, Seger intenter un procès en exécution d'un gage immobilier pour cause commerciale; en 1416 Philippe payer trois livres pour la vente en détail d'un drap, etc. (134).

Signalons encore quelques personnages et quelques faits. En 1422, Philips van den Heetvelde, bâtard du chevalier Philips, lignager de 1376, fait, avec son épouse, Catharina Stofs, donation d'une maison à la Putterie aux Frères de la Vie Commune pour s'établir à Bruxelles; il fut également donateur des abbayes de Dieleghem et de Groenendael; en 1480, son fils Hugo donne aux Frères de la Vie Commune une nouvelle maison remplaçant la première (135).

Descendant du chevalier Jan, lignager de 1376, le chevalier Nicolas, † 1464, plusieurs fois échevin et bourgmestre, chevalier de Chypre, avait acquis la seigneurie de Corbais et sa veuve Beatrix van Muysene, tenait en fief, en 1474, le manoir de Poddegem à Grimbergen, habitation de pierre, tour, moulin, 52 bonniers et 14

(131) Ms. II.6490, f^o 33, n^o 10.

(132) *Liber familiarum*, f^o 119.

(133) DE RAADT, *Sceaux armoriés*, I, 313; A. WAUTERS, *Env.* I, 245.

(134) G. DES MAREZ, *L'organisation du travail à Bruxelles au XV^e s.*, p. 192.

(135) E. INDESTEGE, *De Broeders van het Gemeen Leven te Brussel*, in EIGEN SCHOON EN DE BRABANDER, 1959, p. 7-10 et 14-15.

arrière-fiefs. Leur fils Nicolas, aussi chevalier, fut à Bruxelles un des chefs du parti populaire pendant le règne agité de Marie et Maximilien; il siégea en 1477-79 parmi les maîtres de la police, fut échevin en 1484 et fit partie des Etats Généraux où l'on discuta de la tutelle des enfants de Marie. Maximilien, le fit arrêter et exécuter en 1484 (136).

Wouter *van den Heetvelde*, fils du chevalier Willem, et sa femme, Anna *Rolibuck*, en 1474, firent construire à Ophem (Wesembeek) une chapelle avec fondation de messes et un couvent de Frères de la Pénitence. Ils dotèrent le couvent d'une seigneurie avec échevinage à Steenockerzeel, Humelghem et Bergh ainsi que de la seigneurie de Haesdonck près d'Elewyte (137).

Marguerite *Meerte* apporta, par son mariage, à Peeter *van den Heetvelde* sgr de Corbais, la seigneurie de Carloo (relief de 1463); leur fils Dierick, très influent à Bruxelles au début du XVI^e siècle fut forestier de Brabant; il fit reconstruire le château de Carloo (138).

Outre des alliances avec des familles féodales telles que *Perwez*, *Assche*, *Gavre*, *Rotselaer* et autres, les *van den Heetvelde* s'allièrent à de nombreuses familles lignagères. Les énumérer serait trop long comme de dénombrer leurs terres.

Cette famille nous donne l'exemple caractérisé d'une race féodale qui, entrée aux lignages au XIV^e siècle, y joua un rôle de tout premier plan dans la politique urbaine et l'administration de la ville et qui tint aussi une place plus difficile à déterminer dans l'industrie drapière, tout en continuant à posséder des fiefs relativement nombreux et à compter de nombreux chevaliers.

Van RUCKELINGEN (139)

Reynier van Ruckelingen.

Armes : une aigle éployée (140).

On ne connaît pas l'ascendance de ce personnage, ni comment il eut accès au lignage. Sa descendance du nom paraît s'éteindre à la deuxième génération sans avoir exercé de charge lignagère. Une petite fille de notre lignager épousa successivement un *Coudenbergh*, un *Meert* et un *van Bouchout*. On la nomme Elisabeth *van Witterzee dite van Ruckelingen*.

(136) A. WAUTERS, *Env.* II, 254.

(137) *Ib.* III, 268.

(138) *Ib.* III, 651.

(139) *Liber familiarum*, f^o 301, col. 2.

(140) DE RAADT, *o.c.*, III, p. 290.

Ruckelingen est un hameau de Leeuw-St-Pierre et une seigneurie que possédait encore Reynier, fils de notre lignager. Elle passa au petit-fils de ce dernier Guillaume *Meert*, fils de Daniel et d'Élisabeth *van Ruckelingen* selon partage du 2 mars 1433 (141).

Renier *van Ruckelingen* scelle, en 1374, pour son fils Jean, jadis prisonnier à Basweiler sous le sire de Gaesbeck (142); il fait partie, comme mansionnaire, de la cour censale du duc en 1406 (143).

Van HELISSEM (144)

Gielis van Helissen.

Armes (anciennes) : d'or à la fasce d'azur, chargé de trois cœurs d'argent et sommée d'un lion issant de gueules, armé et lampassé du second.

Houwaert ne connaît guère cette famille et ne s'est pas rendu compte de son identité avec la famille *de Herissem* (145). Il connaît le lignager de 1376 comme le fils d'un Godefridus et d'une *domicella* Maria; il lui connaît deux frères et un neveu du nom, ce dernier seigneur de Gossoncourt (Goetsenhoven) et reçu bourgeois de Bruxelles en 1375.

En fait (146) cette famille tire son nom du village de Neder-Heylissem. Les fils du lignager de 1376, Olivier et Jan, y possédaient encore la cour de Herissem, avec de nombreuses dépendances à Alseberg et environs, qu'ils cédèrent en 1379 à leur oncle Wilhelm *van Herissem*, seigneur de Gossoncourt et bourgeois de Bruxelles. On ne sait comment Gielis se rattache au lignage *Sweerts*, les noms de sa mère et de ses aïeules étant ignorés. Sa descendance abandonnera Bruxelles. Son fils Olivier continua la race, qui se perpétua jusqu'à nos jours. Cet Olivier fut seigneur du Bruille à Lennik et de Ter Deect à Yssche.

Dans la suite cette famille féodale posséda diverses seigneuries surtout dans le Brabant Wallon, le Hainaut, le Namurois et s'allia aux familles de ces régions, donna plusieurs baillis, puis de nombreux officiers militaires. En 1658, Guillaume et Philippe-Philibert, tous deux officiers, furent créés libres barons du Saint Empire, titre qui subsista dans la descendance du second jusqu'à l'époque contemporaine. Il exista au Moyen-Age des rameaux bruxellois, dont un dans les métiers, que l'on n'a pu rattacher.

(141) A. WAUTERS, *Env.*, I, 94.

(142) DE RAADT, *ib.*

(143) M. MARTENS, *o.c.*, 376.

(144) *Liber familiarum*, f° 108.

(145) Qu'il traite au II.6511, f° 38.

(146) Nous suivons ici R. GOFFIN, *Généalogies nivelloises*, I, p. 246 à 271, ouvrage auquel nous renvoyons pour plus de détails.

De WALHAIN (147)

Heer Jan geheeten Lantseloet van Waelhem, ridder.

Armes : d'or à l'écusson de sinople en abîme, au bâton composé d'argent et de gueules brochant sur le tout.

Le chevalier Jean dit Lancelot de *Walhain* était fils de Dominus Henricus et de D^{na} Catharina de *Wijneghem*. C'est sans doute du chef de sa mère qu'il fut admis au *Sweerts*, encore que les *van Wyneghem*, entrés aux lignages par une alliance *Eggloy*, aient siégé au *Coudenbergh*.

Comme sa mère *Wijneghem*, comme son épouse *Juppleu*, notre lignager appartenait à une famille féodale bien connue, dont il est à notre connaissance, le seul qui se soucia de se faire inscrire aux lignages de Bruxelles. Il ne semble pas avoir rempli de charge lignagère. Les alliances de cette famille sont pour la plupart dans des familles féodales. Citons cependant une alliance de *Leeuw* et une alliance *Hinckaert*. A l'origine (XII^e siècle) les *Walhain* sont des *ministérielles* qui accéderont à la noblesse au milieu du XIII^e siècle (148). Le fief, dont ils tiraient leur nom, se trouvait dans le Brabant Wallon. Les ruines de leur château existent encore.

La forme flamande du nom ne doit pas faire confondre cette famille du Brabant Wallon avec la famille *van Waelhem*, qui portait d'or à la fasce d'azur, chargée de 3 coquilles d'argent. Cette famille (149) donna, aux XV^e et XVI^e siècles plusieurs conseillers et auditeurs à la Chambre des Comptes de Brabant et un lieutenant-amman de Bruxelles. Plusieurs de ses membres, au XVI^e siècle furent admis au *Rodenbeke*. Il semble résulter, du crayon de Houwaert, que ce soit du chef d'une alliance *van Droogenbroeck* contractée au XIV^e siècle. Un d'entre eux fut aussi reçu au *t'Serhuys* en 1587, nous ignorons de quel chef.

Van den HOVE

Jan van den Hove van Uccle (150).

Armes : de ... à la fasce de ... surmontée de trois maillets penchés.

La famille *van den Hove* d'Uccle est connue. Elle tire son nom du *hof ten Hove*, sis en cette localité (150 bis), dont les premiers posses-

(147) *Liber familiarum*, f^o 211.

(148) F. GANSHOF, *Les ministérielles en Flandre et en Lotharingie*, pp. 105-110.

(149) *Liber familiarum*, f^o 211, 382.

(150) Non identifié par Houwaert. Dans la première partie de cette étude (*BRABANTICA*, I, p. 311, en note) nous avons émis l'hypothèse d'une erreur de lecture de Houwaert au sujet de ce nom. Il nous est apparu depuis qu'elle n'était pas à retenir.

(150bis) Actuellement la *Ferme Rose*, laiterie, avenue Defré, à hauteur de la rue Groeselenberg (H. CROKAERT, *Vieilles auberges et vieilles enseignes uccloises*, in *LE FOLKLORE BRABANÇON*, 1959, p. 54 et 57.

seurs portaient le nom. On cite en 1305 Joannes *uten Hove*, en 1311 Joannes *de Curia* (151), en 1312 Jean d'Uccle dit *de Curia* (152) toujours avec la qualité d'échevin d'Uccle. Son sceau porte les armes ci-dessus décrites.

En 1344 comparaît devant les échevins de Bruxelles, pour le partage des biens de feu Jan *Mettenschachte*, Jan *Utenhove van Uccle* époux de sa fille Marie (153).

En 1347, Jean *van den Hove*, ayant forfait son fief, en fit abandon à Louis *Meerte*, de Bruxelles, qui en fit relief en 1375-76 (152).

En 1348 les « nobles et bien nés hommes d'armes » Jean *van den Hove* et autres déclarent devant notaire avoir toujours entendu parler par leurs parents de la consécration de l'église d'Uccle par le pape Léon (154).

En 1372, Jean *uten Hove*, échevin d'Uccle, scelle du même blason que son homonyme de 1305-1311 et la légende du sceau est « *Sigillum Jehan du Clos* » (151). Nous présumons qu'il s'agit du lignager de 1376. S'identifie-t-il aussi avec le Joannes *Utenhove*, orfèvre, qui ne vivait plus en 1380 et dont la fille naturelle avait épousé Egidius *t'Sergielis*, brasseur (155), et avec le défunt Jan *Utenhove*, dont le petit-fils, Peeter *de Goutsmet*, était avec des collatéraux issus des *Utenhove* héritier d'un chanoine de Sainte-Gudule, heer Mathys *Mutene* (156) ? Ce sont là questions dont nous ne possédons pas la réponse, et nous pourrions ranger Jan *van den Hove van Uccle* parmi les lignagers mal identifiés.

6. Familles ou personnages dont on ne sait pas grand chose.

Aux familles dont la notice suit, il faut ajouter de *Monct dit t'Serwyte*.

Van ZASSEN (157)

Jan van Zassen Henricx zone
Jan van Zasen Willems sone was.

Armes : inconnues.

Cette famille est peu connue et ne paraît pas avoir exercé de charges lignagères. Les deux Jan de 1376 seraient le fils et le neveu d'un Henricus époux de Catharina *van Laken*.

-
- (151) DE RAADT, *o.c.*, II, 89.
 - (152) A. WAUTERS, *Env.*, III, 632.
 - (153) Houwaert II, 6487, f° 183, n° 5.
 - (154) *Env.*, III, 628.
 - (155) II.6496, f° 200, n° 2.
 - (156) II.6496, f° 235, n° 10.
 - (157) *Liber familiarum*, f° 239.

Houwaert en a dressé un petit crayon qui ne dépasse pas le XIV^e siècle. On rencontre encore le nom à Bruxelles au XV^e siècle.

On ignore par quelle voie cette famille eut accès aux lignages. On ne lui connaît pas de charges lignagères.

Un Guillaume *van Sassen* est mansionnaire du duc dans la circonscription de Bruxelles en 1361; de même un Henri *van Sasse* en 1373 (158). Peut-être les pères de nos deux lignagers.

Parmi les feudataires du duc Jean II, dans les années qui suivent 1312, on trouve plusieurs fieffés de ce nom; deux paraissent tirer leur nom de leur fief : Gobertus *van Zassen*, tient 6 bonniers à Zassen, Joannes *de Zassen*, fils de Symon, 10 bonniers à Gemmenich, Symon *de Zasseem*, 6 bonniers à Zasseem, Winandus *de Zassen*, 18 bonniers à Chineshove et 4 bonniers et 2 mesures en un lieu non indiqué, Willelmus *Zasse*, 9 bonniers à Everberg, enfin Henricus *de Zasse* un fief laissé en blanc.

Nous ignorons où se trouvaient les lieux-dits Zassen ou Zasseem (159).

Cependant selon J. Lindemans, *van Zassen* signifierait : de Saxe, Saxon et serait à rapprocher du nom *t'Sas*, que l'on rencontre dans le Brabant occidental (160).

On trouve dans De Raadt (161) plusieurs *Zas*, *van Sasse*, *van den Zassen* en des lieux divers des Pays-Bas au XIV^e s. avec des armes différentes.

En résumé, la famille qui nous occupe est fort peu connue.

MOYE (162)

Gielys Moye.

Armes : inconnues.

Le lignager de 1376 était fils d'Amelric et d'Elisabeth *de Hertoghe*. On ignore son ascendance plus ancienne et comment il eut accès au *Sweerts*. On ne lui connaît qu'une fille bâtarde et plusieurs sœurs, dont l'une alliée au chevalier Peeter *van Hamme* et un autre à un *Wassart dit Cunne*, autres familles lignagères. C'est à peu près tout ce qu'on sait de ce personnage.

Il pourrait s'identifier avec Gillis *de Moye* ou *der Moyen*, mansionnaire du duc présent à des transferts de biens entre 1406 et

(158) M. MARTENS, *o.c.*, p. 376.

(159) J. GALESLOOT, *Le livre des feudataires de Jean III*, p. 62, 91, 147, 242, 273, 280.

(160) Oude Brabantsche Geslachten, n° 16 : *t'Sas*.

(161) III, p. 326.

(162) *Liber familiarum*, f° 75.

1414, à Wemmel, à Auderghem, à Schaerbeek, à Capelle-St-Ulric et à Overhembeek (163).

Un Jean *de Moye* était échevin de Tervueren en 1419-1423 et scellait d'une paire de ciseaux ouverte, les pointes en haut, accompagnée en chef d'une étoile à cinq rais (164).

Rappelons que, dans le *boeck mette knoopen*, le nom de Gielys *Maye* ou *Moye* a été barré et remplacé d'une autre main par : *die Weert*.

Peut-être que *Moye* n'est donc que le surnom d'un membre de la famille de *Weert*.

De VRIEZE (165)

Petrus de Vrieze.

Houwaert pose le nom de ce personnage à la p. 176 de son *Liber familiarum*, mais il ignore tout de lui comme de sa famille.

Un Gillis *de Vrize*, à Bruxelles, scelle en 1414 de deux faucilles dentelées, affrontées, accompagnées au point du chef d'un lion (166).

De GEETE (167)

Jan van Ghote de jonghe.

Il s'agit, selon Houwaert, de Joannes *de Geete* le jeune, fils de Joannes, dont l'ascendance n'est pas autrement connue et qui est cité avec ses frères et sœurs en 1357; l'une de ses sœurs est l'épouse d'un *de Weert*, un de ses frères, chanoine à Haelteren (?).

En 1399 notre personnage a un fils et deux filles, mais on perd leur trace.

BUYS (168)

Jan Buys Hermans Buys zoen was.

Houwaert ne connaît ni les armes, ni l'ascendance de ce personnage. Il ne lui connaît que deux filles bâtarde, dont l'une

(163) M. MARTENS, *L'administration du domaine ducal en Brabant au Moyen-Age*, pp. 376 à 379.

(164) DE RAADT, *o.c.*, II, p. 490.

(165) *Liber familiarum*, f° 176.

(166) DE RAADT, *o.c.*, IV, p. 170.

(167) *Liber familiarum*, f° 207.

(168) *Liber familiarum*, f° 46.

épousa un bâtard *van den Heetvelde*, puis un *Naeys* et l'autre un *van der Beken*. Il ne connaît pas davantage le lien entre ce personnage et son homonyme que nous rencontrerons au *t'Serroelofs*.

MUTSE (169)

Willem Mutse.

De ce personnage nous ignorons tout.

van den ENDE

Claes van den Ende (170).

Ce personnage n'est pas identifié.

(169) Non identifié par Houwaert.

(170) Non identifié par Houwaert.

